—HEAD
Genève

Admissions 2024

Épreuve de création
Concours en Bachelor Architecture d'intérieur

Sujet : LES ESPACES DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'architecture d'intérieur ne se limite pas à la création d'environnements esthétiquement plaisants et fonctionnels pour les êtres humains. Elle doit également s'adresser aux animaux de compagnie : qu'il s'agisse de chiens, de chats, de hamsters, de poissons ou d'oiseaux, ces derniers représentent très souvent des membres de la famille. Concevoir des espaces adaptés aux besoins des animaux est une tâche complexe et gratifiante qui nécessite une compréhension profonde de leur comportement, de leurs préférences et de leur bien-être. Ils méritent donc des environnements qui répondent à leurs besoins physiologiques, comportementaux et psychologiques.

Dans le cadre de cet exercice, il vous est demandé d'aménager un espace ou un ensemble d'espaces intérieurs, en fonction d'un animal de compagnie. La taille de ce ou ces espaces et leur emplacement sont libres.

Vous devez choisir un ou plusieurs animal-aux de compagnie, préciser leurs activités, définir un programme et aménager le ou les espaces en conséquence.

Vous devez également imaginer qui sont les occupant-e-x-s de ces lieux, en précisant leurs habitudes (de vie, loisir ou travail), et réfléchir à la manière dont s'organise la vie à l'intérieur de ces espaces, à leur répartition, aux surfaces et aux circulations. Les choix singuliers et assumés doivent être visibles à la lecture du plan. Pensez aux qualités d'atmosphère, aux matériaux principaux et à la fonctionnalité. Trouvez des réponses inspirantes et pertinentes basées sur une idée claire et une simplicité de moyens. Une approche exclusivement technique est à proscrire.

Afin d'élaborer votre programme et votre scénario, cherchez à répondre aux questions suivantes :

- Quel est/sont l'animal/les animaux de compagnie choisi(s) ?
- Quels humains vivent aussi dans les espaces d'intérieur ? Comment vivent-ils ?
- Quelles activités se déploient dans ce ou ces espace(s) ?
- Quand ce ou ces espaces sont-ils habités ? Pour combien de temps ?
- Comment les structurez-vous ?
- Quelle(s) esthétique(s) mettez-vous en place ? Quelle(s) ambiance(s) imaginez-vous ?
- Quels éléments d'ergonomie, tant pour l'humain que pour les animaux, proposez-vous ?
- Quels matériaux et mobilier imaginez-vous ?
- **Pour résumer : comment imaginez-vous la cohabitation entre l'humain et les animaux dans les espaces intérieurs ?**

Rendu

Vous êtes tenu-e-x de soumettre les trois types de rendus suivants :

- **1 texte (500 mots au maximum, titre compris) décrivant le programme et l'espace**

- **4 planches (numériques ou scannées) en format A3 paysage :**
  - Une vue à vol d'oiseau du lieu – rendu libre (dessin, collage, photo, etc.)
  - Un plan complet au 1:50. Celui-ci doit décrire les éléments clés nécessaires à la compréhension du programme, de l'espace et de ses usager-ère-x-s.
  - Une perspective de votre choix, qui traduise le point de vue et la vision de l'animal. Cette planche doit être réalisée à la main (croquis).
  - Une description des espaces intérieurs (schéma, lumière, texture, etc.)

- **1 maquette (échelle 1:50) illustrant vos espaces d'intérieur**

Veuillez inclure au minimum 3 images de la maquette : 1 vue d'en haut et 2 perspectives internes.

Date de rendu de l'épreuve

Le rendu est à téléverser d'ici au **mardi 5 mars 2024 à 17h00 CEST (heure suisse)** à la suite du PDF comportant les autres éléments de votre dossier personnel au moyen du lien Switch que vous recevrez lorsque vous aurez soumis votre formulaire électronique de candidature.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Capacité créative à imaginer une architecture d'intérieur, son atmosphère et les éléments individuels la constituant
- Précision et qualité des illustrations et adéquation de l'échelle et des dimensions
- Qualité et soin général apportés à la présentation graphique
- Qualité et clarté de la présentation orale si vous êtes invité-e-x à l'entretien du deuxième tour

Les candidat-e-x-s s'engagent à ce que les éléments produits soient le résultat de leur travail personnel.

Deuxième tour du concours

Si vous êtes admis-e-x au deuxième tour du concours, vous êtes prié-e-x d'apporter à l'entretien (si celui-ci a lieu à la HEAD – Genève) ou d'avoir à disposition (si l'entretien a lieu par visioconférence) les différents éléments du rendu, à savoir :

- Le texte de 500 mots
- Les planches en format A3 paysage (un grammage supérieur à 80gr/m² est conseillé)
- La maquette